

LA GESTION PAYSAGERE DES ZONES AGRICOLES CÔTIÈRES DE LA MÉDITERRANÉE

étude de cas en Sicile

L. Carullo¹, L. Riguccio¹, P. Russo¹, G. Tomaselli¹,

¹ Dipartimento DiGeSA, Università degli Studi di Catania, via Santa Sofia n. 100, 95123, Catania.

Introduction

De nombreuses zones rurales du littoral méditerranéen sont devenues des lieux de «consommation» du territoire, soumises à une forte pression anthropique due à l'agriculture intensive, à des usages résidentiels, industriels ou touristiques.

Le paysage de serres du golfe de Gela, partie du plus grand district maraîcher d'Italie, est un exemple caractérisé de ségrégation sociale, de gaspillage des ressources environnementales ainsi que d'indifférence à la conservation de la biodiversité. Il témoigne d'une gestion purement économique du territoire, qui a conduit à la destruction des éléments du paysage dans le but d'encourager une production intensive et spécialisée. Celle-ci n'a pourtant pas été en mesure de s'imposer au niveau européen et contraste de manière flagrante avec les politiques publiques actuelles en matière de développement durable qui font émerger l'espace rural comme une ressource économique, sociale, écologique et esthétique, lui accordant le statut des bien public.

Le projet européen LIFE11-Leopoldia, s'inscrit dans ce contexte et propose une mise en œuvre du développement durable basé sur l'aménagement du paysage et tente ainsi d'élever le paysage à un rôle actif dans la planification, plutôt que de le reléguer à celui de récepteur passif de dommages considérés comme inévitables.

Le projet Life Leopoldia vise en particulier à protéger une espèce endémique en danger d'extinction, Leopoldia gussonei, ainsi qu'à éliminer les principales menaces pesant sur son habitat, principalement la pression de l'agriculture intensive. L'agriculture a transformé le golfe de Gela au fil des 50 dernières années, s'implantant parfois jusqu'à une dizaine de mètres du rivage, créant ainsi des lieux "dans lesquels" est exprimée tout l'hétérogénéité de la société, composée d'un grand nombre d'acteurs qui agissent selon leurs propres besoins et intérêts »(Lelli, 2000). Des paysages changeants, objets de la conscience, de la négociation, de la planification. Dans le cadre du projet LIFE Leopoldia, la zone est considérée comme un «atelier d'expérimentation» des politiques innovantes en matière de développement durable, "modèles" exemplaire de gestion du territoire. En particulier, au-delà des paradigmes purement coercitifs visant à la conservation de la nature, cet espace devient le champ d'expérimentation d'un projet de paysage qui, en renforçant les valeurs environnementales et paysagères, vise à créer une plate-forme pour sa propre transformation et par conséquent celle de l'agro-environnement. Le défi est de provoquer une prise de conscience de l'identité de la société locale, un processus d'appropriation par la population, qui exige un paysage qui la représente, où les intérêts et les revendications même contradictoires sont considérés comme des choix visibles tout en le faisant apparaître original, spécifique, authentique (Michelin, 1999; Donadieu, 1994).

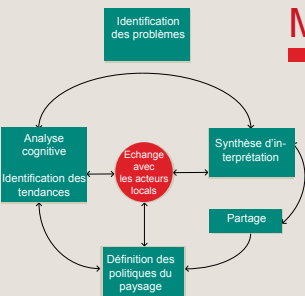


La zone d'étude couvre 4 sites SCI/SPA du réseau Natura 2000 sicilien, surplombant le golfe de Gela. La côte est principalement plate et sablonneuse, ce qui a favorisé nombres d'activités humaines (ports, installations civiles et installations industrielles) qui ont conduit à des pressions environnementales majeures, générant des niveaux élevés de fragmentation. Les SCI/SPA étudiés, cependant, ont une grande valeur environnementale: en témoigne la présence d'une zone humide (lac Biviere) d'importance internationale (Convention de Ramsar) pour l'hivernage, la nidification et l'escale de plusieurs espèces d'animaux sauvages, migrants et sédentaires.

Methode

La méthode proposée est basée sur la lecture, l'évaluation et l'interprétation de la dynamique du paysage, ainsi que sur le projet de paysage en tant qu'outil de lecture des activités passées et présentes et d'aménagement du territoire compatible avec les besoins de conservation de la nature, en établissant les limites entre utilisation et abus du territoire, en conformité avec les principes de la Convention européenne du paysage.

Cette méthode, tout en interprétant le développement durable comme une affirmation du droit des peuples à la qualité de vie de tous les lieux, doit faire face à la difficulté de mobiliser les habitants aux valeurs du développement durable et à l'absence des politiques publiques.

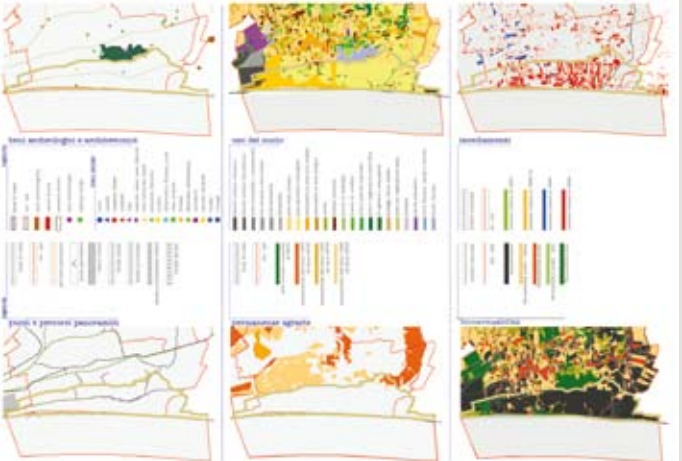


Le projet LIFE est un outil opérationnel qui nous a permis de tester un processus de conception comprenant les étapes suivantes (Rossi, 2005) :

1. Identification des problèmes du paysage et délimitation des objectifs par une équipe d'experts;
2. Analyse cognitive, également menée par des experts (collecte de données, identification des éléments du paysage, identification des tendances d'évolution)
3. Synthèse d'interprétation et élaboration d'un masterplan communicable, de stratégies pour le réaménagement du paysage à travers la préparation de ce masterplan, de lignes directrices et des phases de mise en œuvre.
4. Partage des propositions de projets avec les acteurs et les institutions locales;
5. Définition des politiques du paysage

Resultats

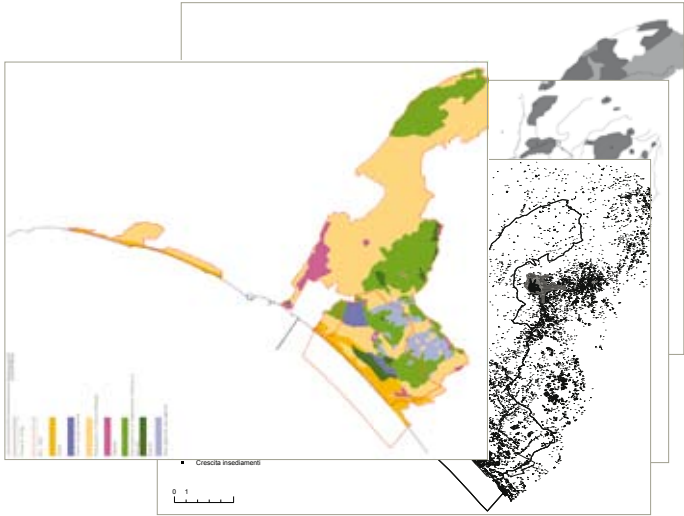
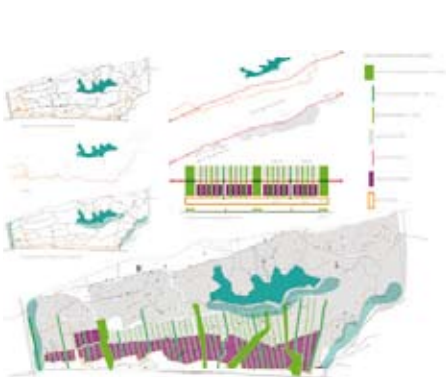
Analyse cognitive



Pour améliorer la qualité des lieux dans une zone côtière si fortement touchée par les activités humaines, il est d'une importance capitale de:

- Rétablir un équilibre entre les facteurs anthropiques et naturels;
- Redessiner une dimension transversale susceptible de rétablir la communication entre côte et arrière-pays;
- Repenser le modèle de développement socio-économique de la région de manière durable, en se concentrant sur la production de produits locaux de qualité et l'amélioration du secteur du tourisme en le rendant "compatible" avec le territoire.

L'aménagement paysager proposé brise la barrière imperméable parallèle à la côte, composée en partie de cultures sous serres. Il introduit la végétation de façon transversale, de manière à augmenter la naturalité et la connectivité, à atténuer la perte de la biodiversité et à assurer une bonne qualité visuelle.



Synthèse d'interprétation



Partage du cadre de la connaissance du paysage et définition des lignes guides d'une politique pour le paysage

Le cadre synthétique développé par des équipes multidisciplinaires dans le projet Leopoldia nous a permis d'établir une proposition susceptible d'être soumise aux organismes publics et privés et aux acteurs locaux, à travers des séances d'information, des réunions / discussions et des entretiens. Le contrôle initial, réalisé au moyen de questionnaires destinés à différentes fractions de la population, permet d'évaluer les changements qui se produi-

sent en cours de projet. Un dialogue a été mis en place avec les nombreux organismes impliqués dans la gestion du territoire, à travers des réunions techniques, des conférences des services qui ont permis la signature de protocoles d'accord visant à atteindre les objectifs du projet Leopoldia.



Conclusions

Le monde rural subit des modifications dues à l'orientation des politiques agricoles vers la multifonctionnalité, aux nouvelles politiques énergétiques, aux pressions du tourisme sur les côtes. Le diagnostic et le projet paysager peuvent jouer un rôle important pour gérer la transformation des zones rurales, en protégeant leurs caractères distinctifs. Les paysages ruraux sont souvent ordinaires et, à ce titre, sont peu considérés au niveau des instruments de planification. Ils deviennent ainsi des

endroits où se chevauchent des intérêts sociaux et économiques contradictoires, avancés par les pouvoirs publics, les agriculteurs, les entreprises, les touristes et les résidents. Le projet de paysage, sur la base de l'analyse cognitive et soumis à une démarche participative avec la population locale et les politiques, peut être un outil appliqué à différentes utilisations du territoire. Il fournit des propositions de développement compatibles avec les besoins de conservation

de la nature afin de produire des espaces de qualité pour la vie humaine, végétale et animale, contribuant ainsi au bien-être et la satisfaction des êtres humains et à la consolidation de l'identité locale tout en respectant les principes de la Convention européenne du paysage (CEP).